

APRÈS BUKAVU, MUTEBUSI INSÉCURISE LA PLAINE DE LA RUZIZI

Le centre de Kamanyola est à feu, sa population en fuite

Après sa fuite supposée vers le Rwanda, le colonel Jules Mutebusi Mutambatamba, accompagné de plus d'une cinquantaine de ses hommes, se trouve dans la Plaine de la Ruzizi, cantonné possiblement dans les anciennes installations de la Société cotonnière du Congo (COTONCO), situées entre la cité de Luvungi et le village de Bwegera dans le Sud-Kivu profond.

De son côté, le lieutenant-colonel Baudouin Nakabaka, commandant de la 111ème brigade-infanterie, de la composante Mai-mai, basé à Uvira, met la machine en oeuvre pour contrer tout affrontement éventuel de la part du dissident Mutebusi et ainsi sécuriser les populations de la contrée.

Dans l'entre-temps, des combats se déroulent à Kamanyola entre les deux forces en présence et l'insécurité tend à élire domicile à Kiliba.

A la suite de sa défaite face aux forces loyalistes dans la nuit du 8 au 9 juin 2004, Jules Mutebusi, en débandade avec certains éléments du groupe armé Mudundu 40 (M40) dont Odilon Kurengamuzimu, se sont retrouvés à Bugarama, un des districts méridionaux de la province rwandaise de Cyangugu.

L'objectif serait d'atteindre le sol congolais par le groupement de Kamanyola d'où les fuyards de deux groupes regagneraient leurs bastions situés respectivement à Mushinga en territoire de Walungu et à Bwegera et Mutarule en celui d'Uvira.

Pour ce faire, ces rebelles ont pu traverser à gué, et nuitamment, la rivière Ruzizi par le point de Nachihembe, à l'endroit connu sous le nom de Manda.

Ainsi, dans la nuit du 9 au 10 juin courant, des échanges des tirs aux armes lourde et légère, entre les mutins et les militaires congolais en patrouille du Colonel Abdou Panda Matata, commandant Mai-mai de la Brigade Aigle de Lubarika, du côté des villages Businga, Kalunga, Ishamba et Ibambiro dans les escarpements de Ngomo, groupement Kamanyola en territoire de Walungu.

Cet état de chose a suscité la panique et entraîné les déplacements massifs des populations de Kamanyola et ses environs. Les prêtres de la paroisse catholique Mater Ecclesiae, le chef de groupement Vital Chishibanji ainsi que les habitants de la partie nord du centre susdit ont été obligés de fuir et de passer la nuit à la belle étoile le long de la rivière Ruzizi. Jusqu'à présent on ignore la destination des prêtres et leur sort.

Quant aux gens qui résident dans la partie méridionale du centre, les uns étaient contraints de traverser la Ruzizi et se réfugier à Rugombo en République du Burundi et les autres dans les villages lointains voisins comme Lubarika.

Pendant ce temps, le haut officier militaire Nakabaka ne ménage aucun effort pour éviter que les combats enclenchés déjà à Kamanyola ne s'étendent sur toute la Plaine de la Ruzizi.

Grâce au renfort en munitions et en hommes (constitué exclusivement des hommes de troupes du Commandant Patrick Masunzu), le chef militaire Mai-mai déploie des soldats dans toutes les localités de l'axe routier Uvira-Kamanyola distant de 80 kilomètres, sauf à Kiliba.

Aux yeux de la population, en vidant cette cité sucrière d'hommes qui en assure la protection, le commandant Nakabaka la décourage. Aussi, s'estimant abandonnée à elle-même, elle se voit insécurisée et commence à chercher, elle aussi, à évacuer les lieux.

Au moment où nous écrivons, nous apprenons l'entrée au Centre de Kamanyola des militaires de l'armée régulière du Rwanda avec des véhicules blindés.

Selon nos informateurs sur les lieux, ces éléments armés rwandais disent qu'ils viennent aider Mutebusi et ses alliés du M40 à trouver un endroit stratégique à partir duquel ils peuvent entrer en négociation avec les forces gouvernementales.

Les mêmes sources précisent que ces militaires rwandais se sont ensuite mis à piller, notamment à la paroisse catholique susnommée, au Centre hospitalier Saint Norbert de la place, au Centre de récupération et d'encadrement des enfants en situation particulièrement difficile de l'ONG PACIF (Paysans actifs contre l'ignorance et la faim), aux bureaux et dépôts de l'ACEPKA (Association des consommateurs d'eau potable de Kamanyola), dans les familles de certains particuliers et hommes d'affaires dont Octavien Bidaga, Botero Paulin, ...

Des cases et des maisons des paisibles paysans innocents sont mises à feu par ces visiteurs indésirables et sinistres. Bien plus, le commandant Nakabaka multiplie des rencontres de sécurisation de la Plaine de la Ruzizi avec les différentes couches de la population. Le jeudi 10 juin, à 9h00, il a tenu un meeting populaire au cours duquel il a promis de sécuriser la population et appelé cette dernière au calme et à la vigilance.

Par ailleurs, au niveau de l'administration territoriale, des services publics comme la DSR (Division spéciale de sécurité et de renseignement), DGM (Direction générale des migrations), OFIDA (Office des douanes et accises)..., et même des ONGS locales comme Groupe Milima, ADED (Appui au développement de l'enfant en détresse), AFEC (Association des femmes chrétiennes)..., il s'observe un vide quasi total du personnel Banyamulenge.

Devant cette situation de crise qui crée un malaise et accroît la peur auprès de la population d'Uvira, le commandant Nakabaka qui a en charge l'armée est aussi obligée de s'appliquer en même temps à la gestion administrative du territoire d'Uvira.

Au vu de cette succession des faits et des constats, l'a.s.b.l Héritiers de la Justice émet de sérieuses réserves sur la garantie de la sécurité des personnes et de leurs biens dans la Plaine de la Ruzizi.

C'est pourquoi, Héritiers de la Justice recommande au commandant de la 10ème région militaire et à l'autorité provinciale de ne pas résiner sur les moyens matériels, logistiques et humains ; et de prendre les mesures urgentes nécessaires en vue de mettre hors d'état de nuire tous ces hors-la-loi qui insécurisent la province du Sud-Kivu en général et particulièrement maintenant la Plaine de la Ruzizi.

Enfin, l'organisation demande au Gouvernement de transition et singulièrement au Chef d'Etat major général des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) d'identifier les auteurs de ces violations des droits humains et du droit international humanitaire afin de les transférer devant la justice militaire pour qu'ils y soient jugés et punis conformément à la loi. Nous suivons la situation de très près et vous en ferons d'amples détails plus tard

Héritiers de la Justice
Uvira, le 12 juin 2004